



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur  
la structure fédérative :

Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

OSOI

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Université de La Réunion



Février 2014



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3  
novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section  
des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. François BART, président du comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



## Fédération

Nom de la fédération : Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien

Acro : OSOI

Label demandé : Fédération renouvellement

N° actuel : FED 4127

Nom du directeur

(2013-2014) : M. Yvan COMBEAU

Nom du porteur de projet

(2015-2019) : M. Yvan COMBEAU

## Membres du comité d'experts

Président : M. François BART, Université Bordeaux Montaigne

Experts : M. Olivier ARCHAMBEAU, Université Paris 8 (représentant du CNU)

M. Alain DUBRESON, Université Paris-Ouest-Nanterre

M. Claude PRUDHOMME, Université Lyon 2

M<sup>me</sup> Faranirina RAJAONAH, Université Paris 7

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M. Paul ARNOULD

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de la fédération :

M<sup>me</sup> Corinne DUBOIN, Université de La Réunion

M. Alexis PARMENTIER (directeur de l'École Doctorale n° 541, Sciences Humaines et Sociales)



## 1 • Introduction

### Déroulement de l'évaluation

L'évaluation s'est faite pour l'essentiel sur dossier, mais l'évaluation de l'équipe EA 12 OIES, membre de la fédération, réalisée par le comité d'experts le 13 février 2014, a permis de compléter les informations du dossier.

### Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité

La fédération de recherche OSOI a été constituée en 2009 au sein de l'Université de La Réunion. Elle a commencé ses activités au quatrième trimestre de l'année 2010. Elle s'est donnée pour objectif « de structurer une recherche pluridisciplinaire concernant les sociétés indianocéaniques et les liens qu'elles entretiennent avec le monde en ce début du XXIème siècle » (dossier scientifique OSOI, p. 10). Elle est basée à l'Université de La Réunion et son domaine scientifique est SHS, comprenant plus précisément « l'ensemble des laboratoires intervenant dans les champs des Langues, Lettres et Sciences humaines et Sociales de l'Université de La Réunion : la géographie et l'histoire, la littérature et la linguistique, l'anthropologie et la sociologie, le droit et l'économie, et les sciences politiques. » (ibid. p. 10).

### Équipe de direction

Directeur : M. Yvan COMBEAU et comité de pilotage de 16 membres.

### Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES)

1 ingénieur d'étude, contractuel, mutualisé entre les trois fédérations de recherche de l'établissement (1/3 ETP).



## 2 • Appréciation sur la structure fédérative

### Avis global

Cette structure, mise en place effectivement en 2010, a le mérite d'affronter un grand chantier : une meilleure structuration de la recherche Lettres et Sciences Humaines et Sociales, à l'Université de La Réunion et pour une meilleure visibilité dans l'espace régional, national et international de la recherche sur les sociétés de l'océan Indien. Son périmètre scientifique est proche de celui de l'École Doctorale 541 de l'établissement.

Il se pose néanmoins, outre la question des difficultés de la tâche, celle des moyens en locaux, en postes, en chercheurs, en crédits. Dans le cadre de ce défi, le poids de l'établissement et de la Région, ainsi que celui d'autres partenaires (Commission de l'Océan Indien par exemple) sera déterminant.

Le comité d'experts estime que cette fédération de 6 équipes de recherche (7 si la demande de restructuration de l'EA 4078 CCLC est prise en compte pour le prochain contrat quinquennal) a vocation à soutenir la dynamique globale de restructuration de la recherche dans ce domaine. Elle peut constituer, pour peu qu'on lui en donne les moyens, et que les liens entre équipes constitutives continuent de se renforcer, un atout conséquent, dans le contexte d'une petite université, où beaucoup d'équipes, seules, sont loin de la taille critique nécessaire pour peser dans les relations avec les partenaires universitaires et de l'environnement culturel et socio-économique.

Il sera nécessaire de définir plus précisément, dans un contexte complexe d'empilement de structures, si la vocation majeure de la fédération est celle d'un super-laboratoire ou celle de constituer une plateforme d'appui à la recherche pour ses membres. Il sera nécessaire également de préciser les fonctions respectives de la fédération et de l'École doctorale, en particulier pour la sélection et le suivi des doctorants bénéficiaires d'une aide financière.

### Points forts et opportunités :

- rôle d'expertise pour la Commission de l'océan Indien ;
- l'établissement finance l'OSOI dans le cadre de son contrat quinquennal (entre 55 000 et 80 000 euros par an sur la période 2011-2013) ;
- comité scientifique comptant des chercheurs des universités de la région avec le souci d'une large pluridisciplinarité ;
- l'OSOI fait des appels à projets et pilote des projets. Il favorise des regroupements de réponses à des appels à contribution, suscitant ainsi l'émergence de projets pluridisciplinaires. Sur le plan scientifique, il peut jouer ainsi pleinement son rôle fédératif. Il a aussi adopté le principe de financement de colloques co-organisés par deux fédérations ;
- comité de pilotage qui se réunit fréquemment, avec des comptes rendus de réunion ;
- la fédération peut permettre de mieux gérer et fédérer les programmes de recherche et de mutualiser des financements au niveau de l'Université et des six équipes concernées ;
- l'OSOI peut également permettre davantage de collaborations avec les acteurs extérieurs à l'Université grâce à une taille critique plus importante et un réseau de relations, de fait, plus important.

### Points faibles et risques :

- espace de 29 m<sup>2</sup> pour une structure fédérative de plus de 130 membres ; cela laisse sceptique sur les possibilités matérielles de fonctionnement ;
- site Web à développer, et, plus généralement, une véritable plateforme technique dont le fonctionnement doit être harmonisé avec les sites existants ;
- le directeur OSOI est aussi directeur d'une EA. Cette situation, légitime en phase de démarrage, risque, à terme, de brouiller la visibilité du rôle respectif des équipes et de la fédération et de créer des conflits d'intérêt.



- impression que les productions les plus significatives intéressent des EA spécifiques plutôt que la fédération OSOI ;

- quelle autonomie institutionnelle pour les équipes au sein de l'OSOI ?

- quels rapports dans la gouvernance entre les équipes et la fédération ?

- quelles garanties pour assurer la pérennité des équipes, notamment celles à faible effectif comme l'OIES ?

#### Recommandations :

- ne pas pérenniser le cumul direction d'équipe (OIES) et direction de la structure fédérative ;

- il faudrait peut-être davantage définir les périmètres et les compétences de chacune des entités. Sinon, risque de subsister le doute sur les intentions finales (regroupements, fusions, etc.) ;

- il semble important de veiller à « sanctuariser » une partie des budgets des équipes qui dépendent de l'OSOI, avec un minimum annuel fixe par exemple ;

- rester vigilant quant à l'autonomie réelle sur les thématiques de recherche ;

- travailler à clairement afficher l'image et le rôle respectifs des équipes et de la fédération ;

- bien identifier le rôle respectif de la fédération, des équipes et de l'ED dans l'encadrement et le suivi des doctorants ;

- travailler à la constitution d'une véritable plateforme technique de la fédération (édition, imagerie, cartographie etc.).



### 3 • Appréciations détaillées

#### Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative

La fédération OSOI organise ses recherches autour de trois axes :

- 1- Territoires et mobilités
- 2- Risques et développement
- 3- Pouvoirs et réseaux

On peut regretter le caractère un peu neutre de l'affichage de ces axes, écueil peut-être difficile à éviter dans une structure aux champs disciplinaires nombreux. De par leur contenu, ils témoignent néanmoins d'un réel effort de mise en œuvre d'actions pluridisciplinaires, voire interdisciplinaires.

Depuis 2011, l'OSOI a soutenu une trentaine de manifestations (colloques, séminaires, conférences « grand public »...), qui ont débouché sur la publication de 7 ouvrages .

Les résultats majeurs obtenus par OSOI sont la construction d'un réseau de recherches sur l'actualité politique dans l'espace indianocéanique, le développement d'un groupe de recherche sur les mobilités, l'organisation d'un colloque sur Mayotte en 2012. On note aussi la construction non achevée à ce jour d'un site web, et le projet, en cours, de mise en place d'une revue numérique semestrielle (Revue de l'Observatoire de l'Océan Indien).

#### Réalité et qualité de l'animation scientifique

Elle se concrétise en particulier par l'organisation de colloques (12 manifestations nationales ou internationales en 2011-2012, avec un total de 180 communications), des séminaires ou journées de recherche. On remarque aussi des initiatives en interaction avec l'environnement socio-économique et culturel, telles que la participation à la Fête de la Science 2011, et la Journée de diffusion scientifique des activités de l'OSOI auprès des partenaires socio-économiques du 13 décembre 2011.

#### Pertinence et qualité des services techniques communs

Cette rubrique concerne un aspect encore peu présent au niveau de la fédération. Elle pose une question de fond : à quel niveau du dispositif de recherche (équipe ou fédération) convient-il d'affecter les services techniques (exemple du laboratoire de cartographie) ?

#### Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités

La présence d'un budget propre à la fédération, dont l'affectation est maîtrisée par les rouages de la fédération (comité de pilotage en particulier), semble constituer *de facto* un gage de mutualisation opérée par l'établissement.

#### Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité / insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site

Le projet 2015-2019 conserve les trois axes du contrat précédent. Sur la base de son auto-évaluation, la Fédération se fixe cinq priorités pour le prochain contrat :



### 1- le développement des relations à l'International

Il s'agit d'un point essentiel pour travailler sur l'espace indianocéanique. Il est en effet indispensable que la fédération, en relation avec la direction des relations internationales de l'université, travaille à structurer les partenariats de recherche, y compris dans les pays non francophones de la zone. C'est un point essentiel sur lequel le comité d'experts formule le souhait, très fort, que la fédération OSOI puisse avoir les moyens en personnel, en crédit etc. pour mettre en œuvre, en synergie avec l'établissement, avec la Commission de l'Océan Indien et d'autres partenaires, une ambitieuse (et indispensable) politique de recherche internationale. C'est sûrement l'une des raisons d'être essentielles de la Fédération pour les équipes qui la composent.

### 2- Développer les synergies avec l'École Doctorale

Il s'agit, en synergie avec les équipes, de développer l'offre de formation, d'accroître la place des doctorants dans les manifestations OSOI, d'aider et d'encourager les initiatives étudiantes.

Le terrain local semble effectivement favorable à la concrétisation de cette priorité.

### 3- Une meilleure valorisation des productions

Depuis 2011 l'OSOI a recruté, sur fonds propres, une chargée de mission « site web, revue numérique, base de données ». Ce poste doit être pérennisé et consolidé.

Au-delà de la mise en œuvre de la revue numérique, il est souhaitable que la Fédération œuvre et aide les équipes à mener une politique éditoriale (revues en particulier) plus visible et moins dispersée.

Le site web devra développer son attractivité.

### 4- Consolider l'ancrage de l'OSOI dans son environnement socio-économique et institutionnel

Il s'agit de développer les collaborations interfédératives au sein de l'université, et de développer des relations plus structurées, dont pourraient bénéficier les équipes constitutives, avec les grands organismes français de recherche, et les établissements de recherche des pays de l'Océan Indien.

### 5- Revoir la procédure des appels à contribution

Ce rôle, essentiel, d'une fédération, pose la question du fonctionnement des rapports entre équipes et fédération. Le comité scientifique, ouvert sur l'extérieur, avec le comité de pilotage, devra ici jouer un rôle déterminant.





## 4 • Observations générales des tutelles

## Réponses au rapport de l'AERES sur la structure fédérative : « Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien » FED 4127

Ref : S2SF150008767 - Observatoire des Sociétés de l'Océan Indien - 9740478B

Les membres du COPIL de l'OSOI saluent l'appréciation et l'expertise détaillée réalisée par le comité. Ils souhaitent également préciser qu'ils ont été audités également par le comité d'évaluation « établissement » le Mardi 20 Mai 2014 au cours d'un entretien d'une heure. Plusieurs remarques qui apparaissent dans le rapport d'évaluation ont été évoquées durant cette entrevue.

A l'heure de la rédaction de cette réponse, l'OSOI est en attente du rapport d'évaluation de l'établissement.

Le rapport analyse avec précision nos activités et met en exergue des points d'amélioration pris en compte dans la formulation du plan stratégique 2015-2019.

Il est utile en préambule de souligner que la structure fédérative a permis un décloisonnement des disciplines en L-SHS par le biais de plusieurs projets collaboratifs. Au final, c'est un panel d'environ 140 chercheurs qui sont impliqués dans les projets pluridisciplinaires.

### 1 - Gouvernance :

Le COPIL a bien conscience de la nécessaire distinction à réaliser entre la direction de la fédération et la direction d'une équipe membre. Elle a été soulignée par l'actuel directeur de la Fédération.

Il faut cependant rappeler que dès la naissance de l'OSOI la direction a été assurée par le directeur d'une équipe de recherches. Cette situation n'est nullement pérenne, et sera au centre de la rénovation des statuts de l'OSOI en vue du prochain plan quinquennal.

Toutefois, nous signalons que cette disposition a permis une gestion de crise en temps réel de la crise de gouvernance qu'a connue l'OSOI (2012-2013). La présence des directeurs au sein du COPIL a favorisé et permis une issue favorable.

Par ailleurs, la jeunesse de la structure a rendu difficile l'implication de volontaires autres que les directeurs afin de s'impliquer dans la gouvernance ou les charges de missions liées à l'activité de la fédération. A la fin de ce contrat quinquennal 2010-2014, signe du bon fonctionnement de la structure et de son développement, de plus en plus de chercheurs n'ayant pas de charge de direction s'impliquent dans la gouvernance et le projet de l'OSOI.

### 2 - La politique scientifique :

La politique scientifique est actuellement pilotée par le COPIL. Il est prévu dans le projet stratégique 2015-2019 d'un **inversement de la procédure des appels à projets sur un mode TOP/DOWN**. Il est important de souligner que les équipes membres gardent leur autonomie tout comme la fédération n'a pas la vocation d'être uniquement un chapeau institutionnel supplémentaire. En d'autres termes, il ne s'agit pas pour la fédération d'être un super laboratoire regroupant toutes les unités de recherche en Lettres, Sciences Humaines et Sociales, sans apport de valeur ajoutée. Il s'agit pour l'OSOI de fédérer la recherche sur le champ thématique « Océan Indien », et de favoriser l'émergence de projets pluridisciplinaires dans ce domaine. L'OSOI souhaite s'inscrire

comme un acteur majeur et incontournable, et consolider sa position de plateforme d'appui à la recherche sur cette thématique.

La « neutralité » des thématiques évoquée est un choix effectué depuis la rédaction du projet pour le CQ 2010-2014 afin de ne pas trop contraindre les unités dans les thématiques choisies, notamment pour une fédération pluridisciplinaire. Il appartient, aujourd'hui au COPIL, dans le futur CQ au comité scientifique (CS) de préciser les thèmes pour les appels à projets.

La synergie entre l'Ecole Doctorale Sciences Humaines et Sociales (ED SHS) et l'OSOI doit être plus forte. Il ne s'agit pas pour la fédération de se substituer à l'ED SHS en matière d'encadrement doctoral. Il s'agit plutôt pour l'OSOI de s'appuyer sur l'ED afin de sensibiliser les jeunes chercheurs sur le travail pluridisciplinaire au sein du secteur Lettres et Sciences Humaines, Droit Economie Gestion, et de valoriser cette implication.

### 3 - Le budget :

Le budget est aujourd'hui assumé en totalité par les tranches annuelles du CQ de l'établissement. Dans un contexte budgétaire contraint, le COPIL est conscient qu'il faille s'ouvrir vers de nouveaux modes de financement. Ainsi, La Région Réunion a été sollicité pour un appui financier. De même, les porteurs de projets s'ouvrent vers des partenariats extérieurs (ex : VEOLIA pour le projet DEGEZOI en 2014). Ainsi, l'OSOI essaye de diversifier ses sources de financement vers les autres bailleurs publics ou les acteurs privés.

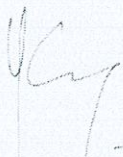
### 4 - La plateforme technique :

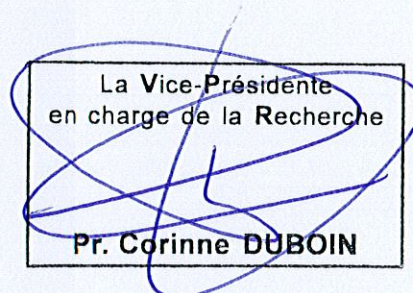
La pérennisation du poste de chargé de mission Web/Revue Numérique dépend également de la capacité financière de l'OSOI. La dématérialisation et l'accès distant aux activités de la fédération est primordiale. C'est également un moyen de valorisation efficace de nos activités, notamment dans un contexte ultrapériphérique et insulaire. Néanmoins, la baisse du budget de l'OSOI a conduit le COPIL à arbitrer entre la valorisation et le volet scientifique.

Le site web a fait l'objet d'une traduction en anglais, afin de lui donner une dimension internationale. La vacance actuelle de la charge de mission freine le développement de ce volet. La création d'une plateforme technique propre à la fédération est pertinente et doit s'inscrire dans la finalité d'une Maison des Sciences de l'Homme, objectif final inscrit dans le CQ 2010-2014.

Fait à Saint Denis, le lundi 15 septembre 2014

Le directeur de la structure fédérative,  
Yvan COMBEAU

  
YVAN COMBEAU  
Directeur de l'OSOI

  
La Vice-Présidente  
en charge de la Recherche  
Pr. Corinne DUBOIN